

nécessaires pour mettre ce crédit à notre disposition. La Chambre reconnaîtra certainement l'importance énorme de ce que je viens d'annoncer. Aucun doute n'est plus permis en ce qui concerne la solidité des assises de notre économie. Nous n'avons plus à craindre de manquer de capitaux américains.

**M. Douglas:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre avant qu'il reprenne son siège?

**L'hon. M. Monteith:** Attendez une minute.

**M. Douglas:** Je veux, si possible, demander au ministre de préciser un point. En ce qui concerne le Canada, le retrait du programme américain visant la balance des paiements comprend-il la question du rapatriement?

**L'hon. M. Sharp:** Oui.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'interviens tout simplement pour dire que nous sommes bien aises d'apprendre que ces arrangements ont été conclus avec les autorités des États-Unis. Nous espérons qu'ils serviront à raffermir notre monnaie et notre position. (*Applaudissements*)

**M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, nous devrions, me semble-t-il, accueillir les commentaires du ministre avec satisfaction, même si certains doutes surgissent dans mon esprit. Je me demande si le dollar canadien a récemment subi des pressions spéciales, pouvant nécessiter un arrangement avec les États-Unis qui mette en cause une somme aussi considérable. Cela me laisse plutôt rêveur, et je me demande ce qui a pu se produire depuis quelques jours pour rendre cet accord nécessaire.

Quant au fait que le Canada ne soit pas visé par les principes directeurs des États-Unis à l'égard des investissements étrangers et du rapatriement des dividendes, j'aurai, j'espère, l'occasion d'en parler plus tard aujourd'hui. Mais je crois toujours que cela se fonde sur une fausse conception de nos besoins réels ou de la manière de régler le problème de la disponibilité des capitaux au pays.

[*Français*]

**M. Caouette:** Monsieur le président, nous sommes particulièrement heureux de l'annonce faite par l'honorable ministre des Finances (M. Sharp), à l'effet que les capitaux canadiens investis aux États-Unis seront mieux reconnus et plus respectés qu'ils ne l'étaient auparavant, et que même les dividendes réalisés sur ces capitaux reviendront au Canada.

[L'hon. M. Sharp.]

Nous croyons que c'est une mesure avantageuse pour le Canada. N'importe quel pays, non seulement les États-Unis, qui agirait de cette façon aiderait à consolider la position économique du Canada, tant sur le plan national que sur le plan international.

Nous sommes donc satisfaits.

[*Traduction*]

### MESSAGE DU SÉNAT

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat l'informant que le Sénat a adopté le bill n° C-197 modifiant la loi sur l'assurance-chômage, sans amendement.

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Tardif.

### FINANCES

Administration—

4c. Subvention au Fonds de dotation de l'Institut Vanier de la Famille, \$236,869.

**M. le vice-président adjoint:** A l'ordre. La Chambre est de nouveau formée en comité des subsides pour l'examen des crédits supplémentaires (C) de 1967-1968 du ministère des Finances. Le crédit 4c. Le crédit est-il adopté?

[*Français*]

**M. Grégoire:** Monsieur le président, avant l'annonce de l'honorable ministre des Finances (M. Sharp), nous discussions du budget supplémentaire (C) et, notamment, du ministère des Finances lui-même.

En lisant attentivement le discours qu'a prononcé hier l'honorable ministre, on se rend compte qu'il est plutôt de nature à semer la crainte et l'anxiété à l'égard de l'économie canadienne.

En effet, on peut y lire les phrases suivantes: qu'il faut:

... prendre les mesures qui sont de nature à étayer la confiance dans l'économie canadienne et le dollar canadien au milieu des incertitudes croissantes qui assaillent la finance internationale.

• (5.10 p.m.)

On y parle également de la présentation de nouvelles mesures fiscales, pour remplacer les revenus perdus par le rejet du bill C-193.

On y parle aussi de nouvelles réductions des dépenses, de la nécessité de freiner la hausse des prix et des salaires, et du fait que la Banque du Canada a relevé son taux d'intérêt de 6 à 7 p. 100.